



*Fasset, la porte d'entrée
de l'Outaouais!*

**Permis pour l'aménagement
d'un terrain ou la
renaturalisation de la rive**

Section 1 : Information général

- Nom du (des) requérant(s) : _____
- Êtes-vous propriétaires ? : Oui ou Non
- Adresse postale : _____ Code postal : _____
- Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____
- Numéro de téléphone (Bureau) : _____
- Numéro de télécopieur : _____
- Adresse électronique : _____

Section 2 : Identification de l'emplacement

- Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : _____
- Numéro de lot(s) : _____
- Numéro de matricule : _____
- Est-ce un terrain riverain d'un lac/cours d'eau ou d'un milieu humide ? Oui Non

Section 3 : Description du projet

Description du projet : _____

Date de début des travaux : _____ Date de fin des travaux : _____
Coût des travaux : _____

Section 4 : Responsable(s) des travaux

Nom de la compagnie : _____
Nom du responsable : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Numéro RBQ : _____

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :

- La description détaillée du projet, incluant : les matériaux utilisés, les équipements intégrés à l'aménagement (muret, clôture, bassin d'eau, etc.), la végétation et toute plantation projetée;
- Un plan indiquant la localisation sur le terrain des aménagements prévus, les mesures de mitigations ainsi que toute dimension pertinente à la bonne compréhension de l'aménagement projeté (à l'aide d'un certificat de localisation par exemple);
- Une description des équipements et de la machinerie utilisés pour la réalisation des travaux;
- La localisation de toute borne-fontaine et de toute infrastructure municipales;
- Des photographies du site existant incluant, si applicable, celles de la rive;

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Signature : _____

NOTE : Le présent formulaire et les documents l'accompagnant constituent la demande de permis. Le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation de procéder aux travaux demandés. L'employé assigné à l'émission des permis se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à l'évaluation de votre projet.

Veillez nous transmettre votre demande de l'une des manières suivantes :

En personne : en vous présentant au bureau de l'inspecteur en bâtiment du 19, rue Gendron;

Par télécopieur : 819-423-5388;

Par courriel : batiment.fassett@mrcpapineau.com ;

Par la poste : 19, rue Gendron, Fassett (Québec) J0V 1H0

N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au **819-423-6943**.